

rompu. Le pape Célestin ne demanda pas mieux et s'employa activement à la paix; il proposa une seconde transaction en tout semblable à celle de Tarascon; mais rien ne fut conclu¹.

A la nouvelle de l'exaltation de Boniface à la papauté, on reprit vivement les négociations et les ambassadeurs de France et d'Aragon s'assemblèrent pour délibérer de nouveau². Frédéric lui-même s'approcha de Rome afin d'explorer ce qu'il en pouvait attendre. Il expédia à Boniface deux envoyés, Mainfroi Lancia et Roger Geremia, qui furent accueillis avec bienveillance et comblés des promesses les plus magnifiques et les plus flatteuses. Le Pape crut de plus en plus à la paix; en effet, Frédéric n'étant pas encore roi, mais seulement vicaire de Jacques, il semblait plus aisé de l'expulser de la Sicile. Aussi, Boniface dirigea-t-il, ainsi que Charles II, toutes ses batteries du côté de Jacques, persuadé que si l'on parvenait à triompher des résistances de ce dernier et à le décider à quitter l'île, l'Eglise ne rencontrerait plus d'obstacles sérieux pour la soumettre; mais on ne songeait pas que le peuple sicilien avait, lui aussi, une volonté, qui, bien que mise en dehors du traité, était puissante parce

¹ Luning. T. 2. n. 63. — Rayn. 4294. 45.

² Surita. Annal. Arag. Lib. V. C. 9.

qu'elle s'appuyait sur la force. D'un côté, le légat pressait Jacques de restituer la Sicile à l'Eglise; de l'autre, Barthélemi de Capoue, ambassadeur du Roi de Naples, poussait Charles de Valois à la guerre contre l'Aragon, pour tirer parti de la concession que le Pape lui avait faite de cette couronne. La guerre en Sicile, les menaces du prince français, le mécontentement de ses peuples disposèrent Jacques à un arrangement¹.

Il convoqua une assemblée de barons, leur fit part et des tourments que lui causaient les censures de l'Eglise et de son désir de travailler à la paix, en envoyant des députés à Rome pour en arrêter les bases. Quatre ambassadeurs allèrent, en effet, trouver Boniface à Anagni et lui exposèrent le but de leur mission. L'accueil fut de nature à prouver clairement que le Pape ne désirait rien tant que l'union des princes chrétiens après de si longues discordes. Les conférences s'ouvrirent: outre les ambassadeurs aragonais, on y voyait ceux de France, l'évêque d'Orléans et l'abbé de Saint-Germain-des-Prés, ainsi que Charles de Valois et Barthélemi de Capoue; ce dernier représentait Charles II. Boniface présidait; rempli d'habileté dans les négociations,

¹ Giann. Hist. civ. T. III. p. 446.

il amena, dès le 5 juin, les esprits à convenir des points suivants : Charles de Naples donnerait en mariage Blanche, sa fille, à Jacques, avec vingt-cinq mille marcs d'argent ; ce dernier lui restituerait la Sicile et tout ce qu'il avait conquis au-delà du Phare ; au cas où les Siciliens résisteraient, il prêterait le secours de ses armes pour les réduire ; il devait mettre en liberté Robert, Raymond et Jean, fils de Charles, ainsi que les barons et les chevaliers provençaux qui lui avaient été donnés comme otages ; il pardonnerait aux partisans du comte d'Anjou ; Charles de Valois, de son côté, renoncerait aux droits que l'investiture papale lui avait conférés sur le royaume d'Aragon et de Valence et sur la cité de Barcelonne ; le pardon et la restitution de leurs biens étaient mutuellement assurés à ceux qui avaient suivi le parti d'Aragon ou d'Anjou ; enfin le Pape lèverait les censures qui pesaient sur l'Aragon et rendrait ses bonnes grâces à ce royaume ¹. Comme dans tout traité il y a les conventions générales qui sont publiquement stipulées, et les conventions particulières qui restent secrètes, pour ne pas compromettre le fond même du traité, Boniface ajouta quelques articles particuliers à celui dont il s'agit. Il adoucit secrètement Jacques, en lui promet-

¹ Mariana de Preb. Hisp. Lib. XIV. C. 47. — Epist. Bonif. Lib. I. Epis. 484. ap. Rayn.

tant l'investiture de la Sardaigne et de la Corse ; Jacques apaisa Philippe de France en lui promettant le secours d'une flotte contre Édouard d'Angleterre ¹. Quant à Charles de Naples, afin de mieux s'assurer du roi d'Aragon, il lui demanda la main de sa fille Yolande pour Robert, son fils ², s'engageant, en retour, à ajouter aux vingt-cinq mille marcs d'argent une somme qu'il n'avait pas et que Boniface fournit sous forme de prêt : ce dernier fut obligé, par ce motif, de lever des décimes sur les églises d'Italie ³.

Le 21 juin, il ratifia solennellement le traité qu'il consigna dans une bulle à laquelle dix-sept cardinaux apposèrent leur nom ; il la terminait en affirmant qu'il avait investi, par l'anneau, le roi Jacques des royaumes d'Aragon et de Valence, dans la personne du cardinal de Saint-Clément, envoyé en qualité de légat, dans les contrées d'Outremont, pour l'exécution du traité ⁴. La paix fut publiée le jour Saint-Jean ; et, afin de la cimenter par un mariage, le Pape dispensa de l'empêchement de parenté qui existait entre Jacques et Blanche, fille de Charles ; le même jour, il fulmina contre les violateurs de la paix, des

¹ Surita. Annal. d'Arag. Lib. V. C. 40.

² Anony. Chron. Sicil.

³ Rayn. 4295. 24.

⁴ Rayn. ib. Lib. I. 484. n. 2.

censures, qu'il notifia, le 27 du même mois, à Frédéric de Sicile¹.

Il n'est pas toujours malaisé de rédiger un traité et de mettre les esprits d'accord sur les conditions qu'on leur propose; mais, l'exécution des conventions a toujours été une œuvre fort difficile. Pour l'obtenir, Boniface députa en Catalogne, Guillaume Ferrier, cardinal du titre de Saint-Clément, qui partit, avant le 21 juin, d'Anagni, où résidait le Pape, en emmenant avec lui Blanche, fiancée de Jacques². Le pontife accompagna son envoyé d'instructions fort détaillées et on pourrait dire qu'il ne le quitta pas un instant, tant étaient fréquentes les lettres qu'il lui écrivait. Nous devons à cet usage constant des souverains pontifes de ne jamais se soustraire à la direction immédiate des affaires, les monuments admirables de sagesse et de droiture d'intention qu'ils nous ont laissés dans les précieux registres du Vatican. Plût à Dieu qu'on en publiât la collection complète; loin d'obscurcir la brillante idée du pontificat romain, elle ne ferait, en la montrant dans toute sa pureté, que la rendre respectable, même à ceux qui la blasphèment. A peine le légat était-il parti, que Boniface lui adressa plusieurs dépêches qui té-

¹ Rayn. ib. 32. Lib. I. Ep. 99.

² Epi. Bon. ad. Frid. apud. Rayn. 34.

moignent de sa prudence et de son extrême modération. Prévoyant le nombre et la grandeur des obstacles qui s'opposeraient à l'union des princes au moment décisif, obstacles sur lesquels il lui avait été impossible de se prononcer verbalement, il lui écrivit d'Anagni, le 30 juin, une lettre où on lisait, entre autres choses¹: « Que si quelques circonstances
« venaient l'embarrasser dans l'explication du traité,
« et le jeter dans le doute, il eût à élever ses re-
« gards vers Jésus crucifié et à former sa conscience
« sur ce divin modèle; qu'il savait bien que tout ce
« qui touche aux faits ne peut être déterminé par le
« droit, mais doit souvent être abandonné à la dis-
« crétion et au jugement de celui que son habileté
« dans le droit a fait choisir pour la conduite d'une
« affaire; enfin, que, dans le cas où une difficulté
« imprévue viendrait à surgir, il devrait se montrer
« très-conciliant et d'une extrême bienveillance, de
« manière à tempérer la rigueur par la mansuétude,
« et à ramener les esprits à la justice par des pro-
« cédés pleins d'amabilité. »

Boniface ne se contenta pas, après avoir ainsi mis son légat dans la bonne voie, d'attendre l'issue de ses démarches; il lui aplanissait, par de chaleureuses

¹ Lib. I. Ep. 243. Rayn. 20.

lettres, les difficultés qui entravaient la conclusion de la paix si désirée et auxquelles on n'avait pu obvier lors du traité, parce que les envoyés déclaraient qu'ils n'avaient point reçu pouvoir de leurs maîtres pour décider. Une de ces difficultés consistait dans la possession de la vallée d'Arany, passée des mains du prince d'Aragon en celles du roi de France, lequel ne voulait pas s'en dessaisir, ne la regardant pas comme comprise dans les états dont le roi Jacques recouvrait le domaine. La possession des îles Majorque et Minorque fut la cause d'un autre embarras: de son côté, Jacques refusait de les rendre à son oncle, nommé aussi Jacques, qui en avait été dépossédé par l'Aragonais pour avoir suivi le parti français dans la guerre entre ce dernier et Charles de Valois. Boniface, dont toutes les pensées étaient tournées vers la paix, fit les plus vives instances auprès de Philippe ¹ pour l'engager à ne pas troubler de nouveau les esprits, à cause de cette vallée, et le pria de la remettre entre les mains du légat jusqu'à ce qu'on se fût clairement assuré de l'époque où elle était venue en son pouvoir: que si c'était avant la guerre entre la France et l'Aragon, il la conserverait; que si c'était pendant, il devrait la ren-

¹ Ep. 208. Rayn. 26.

dre comme atteinte par les conventions, qui exigeaient que toutes les terres enlevées à Jacques lui fussent restituées. Quant aux îles Majorque et Minorque, il exhortait le roi d'Aragon à en faire la remise à certaines conditions dont le légat devait être le juge. Les choses allèrent au gré de Boniface, et la paix fut conclue.

Il ne paraissait pas impossible d'inspirer à la France et à l'Aragon des dispositions pacifiques, parce que, d'une part, Jacques était dans l'impuissance de résister à ses nombreux ennemis, et que, de l'autre, le français Charles-le-Boiteux, brûlait du désir de recouvrer la belle souveraineté de la Sicile. Mais, la grande difficulté était de déterminer Frédéric à abandonner, en faveur d'un autre, le pays où il commandait déjà en qualité de vicaire de Jacques, son frère: difficulté considérablement accrue par l'horreur des Siciliens pour les Français, dont le sang versé aux fameuses Vêpres n'était pas encore refroidi; or, l'esprit d'un peuple fier d'une victoire récente, ne se laisse manier par personne. Ajoutons qu'à la nouvelle du traité, Frédéric, excité par le chagrin de perdre la Sicile et poussé par les Siciliens eux-mêmes, avait déjà commencé à élever la voix contre les conventions. Malgré la difficulté presque insurmontable de concilier les intérêts de l'Église dans ce pays, avec la

satisfaction des habitants ¹, Boniface ne désespéra cependant pas de venir à bout de ses desseins. Il lui fallut d'abord donner de bonnes paroles aux envoyés de Frédéric, puis arriver par la douceur et la persuasion au cœur de Frédéric lui-même, de Jean de Procida et de Roger de Loria, maîtres souverains des esprits en Sicile. De ces deux derniers, l'un était à la tête des affaires civiles, l'autre dirigeait, on sait avec quel succès, celles de la guerre. Or, comme c'eût été perdre son temps et sa peine que d'argumenter par écrit, le Pape préféra les inviter à une entrevue amicale. Il leur députa maître Bernard de Camerino, son chapelain, qu'il chargea des lettres les plus affectueuses pour Frédéric ². Il y exaltait dans le langage d'un père parlant à son enfant, la charité de l'Eglise, toujours prête à accueillir dans son sein celui qui revient sincèrement de ses égarements. Le Pape joignit aux lettres un sauf-conduit pour ceux qui étaient appelés à la conférence.

Le légat et la lettre du Pape trouvèrent Frédéric assez disposé à acquiescer aux exhortations de Boniface ; il n'ignorait cependant point que son éloignement de la Sicile ne fût le but des pourparlers souhaités par ce dernier ; mais, les intérêts

¹ Epi. Bon. ad Frid. in chron. anony. sicu. Cap. 53.

² Chron. sic. anony. Cap. 53.

de Jacques avaient été si bien ménagés par le traité de paix, qu'il comptait lui-même sur un bon dédommagement au cas où il lui faudrait laisser ce royaume. Toutefois, il voulut connaître les sentiments des Siciliens relativement à cette démarche. Il adressa dans ce but à l'université de Palerme une lettre où il transcrivait celle de Boniface. Les Palermitains firent à Frédéric une réponse dont ils chargèrent Nicolas de Mayda et Philippe de Carastono, tous deux juges, et Pierre du Philosophe, avec mission de l'appuyer fortement de vive voix. Les expressions en étaient brûlantes et de nature à détourner Frédéric de l'entrevue avec le Pape. Ils lui disaient « de se
« rappeler le mauvais vouloir dont les pontifes ro-
« mains avaient toujours fait preuve envers Pierre d'A-
« ragon, son père, et la fureur avec laquelle ils leur
« avaient fait la guerre à eux-mêmes, uniquement
« pour perdre ce prince ; de se rappeler les flots de
« sang humain que, de concert avec les Français, ils
« avaient répandu dans la Catalogne, oubliant la
« charité du fondateur de l'Eglise, qui ne voulait ni
« sang ni guerre ; de songer que la bonne foi ro-
« maine était peu solide, que Rome était cruelle en-
« vers ceux qui n'avaient pas observé les traités
« qu'elle-même avait perfidement violés : témoin
« Frédéric II, son aïeul, auquel l'astucieuse Rome

« avait essayé d'arracher la couronne impériale et
 « celle de Sicile, après l'avoir poussé à com-
 « battre les ennemis de la croix en pays lointain;
 « qu'eux-mêmes en pensant à la constance virile
 « avec laquelle Pierre, son père, et Jacques, son
 « frère, s'étaient maintenus en possession de l'île,
 « et aux nombreux et énergiques moyens dont ils
 « avaient usé pour repousser un arrogant enne-
 « mi, ils s'étonnaient que, dégénéralant de ses ancê-
 « tres, il renonçât à la généreuse résolution de pro-
 « téger l'infortunée Sicile, et que tombant tout-à-
 « coup de la hauteur où il s'était tenu, il allât se
 « laisser endormir entre les bras du Pape par d'arti-
 « ficieux entretiens. Il ne devait pas craindre les
 « paroles de menaces que lui jetait en avant le rusé
 « pontife afin de le détourner de ses nobles desseins
 « par le découragement. L'œuvre entreprise par
 « lui, et heureusement conduite par ses ancêtres,
 « loin de déplaire à Dieu, lui était agréable; c'était
 « son bras tout-puissant qui, jusqu'à ce jour, avait
 « combattu pour la Sicile, en combattant la multi-
 « tude immense de ses ennemis; c'était par la
 « vertu de Dieu qu'un seul homme s'était victorieuse-
 « ment mesuré contre mille; celui-là ne combat
 « pas contre Dieu, mais pour Dieu, qui prend les
 « armes pour son roi et pour les peuples qui lui ont

« confié leurs espérances et leurs plus chères des-
 « tinées. Prosternés à ses pieds, ils le conjuraient
 « donc de ne point se rendre ni lui ni les princi-
 « paux chefs de l'île à cette sinistre entrevue, la-
 « quelle n'aurait pour le prince et pour les Siciliens
 « que de lamentables résultats; enfin, cette double
 « pensée devait lui servir de mobile: le gouver-
 « nement et la défense de la Sicile reposaient entre
 « ses mains; ils étaient prêts à donner leur vie et
 « leurs biens pour lui ¹. »

La tentation fut des plus violentes pour le cœur de Frédéric: né d'un roi, il sentait, plus qu'un autre, avec la douceur du commandement, la crainte de le perdre. Cependant, à la voix pleine d'autorité du pontife, il se décida à partir. Il prit pour compagnons Jean de Procida et Roger de Loria; et, escorté d'un bon nombre de navires, il fit voiler pour Terracine, où il débarqua. Il s'avança de là à cheval, avec un imposant cortège, jusqu'aux environs de Velletri. Boniface l'attendait en rase campagne. Lorsque le pontife vit devant lui Frédéric, tout jeune encore et entièrement couvert d'une épaisse armure, il le carressa des deux mains et le baisa au visage, puis il lui dit avec étonnement: — « Eh! quoi,

¹ Chron. sicil. anony. ibid. S. R. T.